



Mutuelle enfant après séparation

Par Vesuve

Bonjour,

Je suis séparée de père de mes enfants. J'ai la garde principale et lui ne les voit qu'un WE sur deux et moitié des vacances. Je paie seule les frais de santé car cela n'a pas été notifié sr le jugement.

Le papa me demande les papiers de la mutuelle des enfants qui sont sous mon régime CPAM(lui est à la MSA). Suis je dans l'obligation de lui transmettre ? Je comptais lui proposer de me demander une feuille de soins si jamais il avait à consulter pour un des enfants. Cela est il possible de mettre cette solution en place et ainsi ne pas avoir à lui transmettre les papiers de la mutuelle car cela entraîne des problèmes compte des deux régimes différents.

Vous remerciant

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Je ne vois pas en quoi lui donner une copie de la carte de mutuelle engendrerait des problèmes.

Vous n'avez pas d'obligation de lui transmettre quoi que ce soit, mais si vos enfants ont besoin de soins urgents sera-t-il capable de faire l'avance des frais ?

Si jamais il avance des frais de santé remboursés par votre mutuelle, vous veillerez à les lui rembourser au plus vite.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Lorsque les enfants sont inscrits sur 2 mutuelles (celle du père et celle de la mère) il faut fournir les justificatifs à l'une des remboursements de l'autre afin de ne pas se faire rembourser 2 fois.

Par Vesuve

Je vous remercie pour vos réponses. Le soucis c'est que j'ai une mutuelle pour les enfants mais lui n'en prend pas. La mutuelle est sous mon numéro de sécurité sociale CPAM et lui a un autre numéro à la MSA. Donc nous avons une seule mutuelle que je cotise et non deux ce qui simplifierait les démarches mais coûterait cher.

Le fait d'avoir la mutuelle sous mon numéro de sécurité sociale CPAM ne va t elle pas bloquer les remboursements sur sa carte MSA ?

Par yapasdequoi

Il n'y aura pas de blocage. Par contre il n'y aura pas de double remboursement.

Par Vesuve

D'accord merci beaucoup pour votre réponse. Je vous souhaite un bon WE !

Par Vesuve

D'accord merci beaucoup pour votre réponse. Je vous souhaite un bon WE !